



Programme ÉMERGENCES

Jeunes chercheurs / projets émergents

PROGRAMME : subventions accordées à de jeunes équipes de chercheurs développant des axes de recherche porteurs d'innovation. Maximum 300000 € sur 3 ou 4 ans.

CANDIDATURE : Projet mené, à Paris, par un chercheur ou un enseignant ayant soutenu sa thèse depuis moins de 10 ans.

DISCIPLINES : Toutes, y compris, à compter de cette année, la recherche médicale et la santé.

SÉLECTION : Qualité scientifique, originalité, interdisciplinarité, innovation. Ces critères seront évalués par un jury d'experts.

Informations

et dépôt des candidatures sur :

www.recherche.paris.fr

avant le 9 avril 2010

Renseignements : www.recherche.paris.fr ou 3975